



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du samedi 5 novembre 2022

Local de répétition de La Laurentia, Chemin de l'École à Bramois

Mot d'accueil

Le Président Yvan Maistre ouvre l'Assemblée Générale (AG) 2022 de la Fédération des Musiques du Valais Central (FMVC) à 15h01 et adresse les plus cordiales salutations aux délégué(e)s présent(e)s. Il salue particulièrement les membres de La Laurentia et les remercie pour leur accueil à Bramois.

Il demande d'observer une minute de silence pour les proches qui nous ont quittés durant cette année.

Le Président excuse André Rohner, Président d'honneur de la FMVC ainsi que David Bonvin, Olivier Vergères, et Thierry Stalder, membres de la Commission musicale de la FMVC.

Il rappelle les points de l'ordre du jour figurant sur la convocation à la présence Assemblée.

1. Contrôle des présences

Philippe Mayencourt fait l'appel des membres. Toutes les sociétés sont représentées.

Les sociétés présentes transmettent les dates de leur concert et des manifestations particulières.

Une liste mentionnant les Président.es et Directeurs.trices des sociétés sera mise à disposition en fin de la séance. Chacun.e est prié.e de contrôler les coordonnées relatives à sa société.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 novembre 2021 à Saillon

Le procès-verbal de l'AG du 6 novembre 2021 à Saillon a été distribué par mail avec la convocation à la présente AG. Le Président demande à l'Assemblée si quelqu'un a des questions ou des remarques à formuler ou s'il souhaite que le procès-verbal soit lu lors de cette Assemblée.

Personne ne s'étant manifesté, le PV du 6 novembre 2021 est approuvé. Yvan Maistre remercie Philippe Mayencourt pour la rédaction de ce PV.

3. Lecture et approbation des comptes avec rapport de la société vérificatrice

Le caissier Florian Baumgartner donne lecture des comptes allant du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022.

Compte d'exploitation			
<i>Charges</i>		<i>Recettes</i>	
FMVC - Prix	464,90	Cotisations FMVC	2 600,00
FMVC – Frais Jury	1 538,70	Concours des jeunes solistes	1'950,00
FMVC – Fanfare des Jeunes	1 000,00	Dons - ACMV	0,00
CJS - Prix	1 346,80	Produits divers (intérêts, etc.)	0,00
CJS – Frais Jury	0,00		
CJS – Frais Divers	75,52		
Frais divers – Frais bancaires, etc.	251,90		
Total Charges	4 677,82	Total Recettes	4 550,00
Bénéfice de l'exercice		Perte de l'exercice	127,82

Bilan			
<i>Actifs</i>		<i>Passifs</i>	
Caisse	0.00	Créancier caissier	0.00
BCVS	6 679,43	Capital	6 807,25
Débiteurs cotisations	0.00		
Débiteurs CJS	0.00		
Bénéfice de l'exercice		Perte de l'exercice	- 127,82
Total	6 679,43	Total	6 679,43

Les comptes 2021-2022 présente une perte de Frs 127,82

Le caissier informe qu'il manque, pour les comptes 2021-2022, une rentrée de Frs 1'500,00 correspondant à un versement que nous fait habituellement l'ACMV. Ce montant devrait nous parvenir prochainement et figurera dans les comptes 2022-2023.

Anne-Catherine Mayencourt, représentante de la fanfare La Laurentia de Bramois, donne lecture du rapport des vérificateurs, propose à l'AG d'approuver les comptes tels que présentés et donne décharge au caissier.

Yvan Maistre demande d'approuver les comptes de l'exercice 2021-2022, ce qui est fait par applaudissement. Il remercie le caissier Florian Baumgartner.

4. Rapport du Président

Le Président de la FMVC, Yvan Maistre, donne lecture de son rapport.

- *Je vais commencer mon rapport annuel en revenant en quelques mots sur le point fort de notre saison musicale, nos retrouvailles après 2 années sans Festival. Nos retrouvailles à Saillon pour la 1^{ère} fois dans le cadre du Festival FMVC. Nous avons toutes et tous passé un magnifique week-end à Saillon et l'organisation était parfaite.*

- *Pour revenir sur le week-end, le samedi s'est déroulé le 19^{ème} concours des solistes de la Fédération. Les conditions de musique pour les jeunes musiciennes et musiciens étaient excellentes. Une satisfaction particulière pour votre comité et votre commission musicale est la stabilité du nombre d'inscription par rapport au dernier concours en 2019. Dans le détail, 7 percussionnistes, 12 solistes en catégorie 3, 23 solistes en catégorie 2 et 24 en catégorie 1, ce qui est extrêmement réjouissant, la relève est là ! Comme à Ayent en 2019, l'ordre de passage a été inversé et ce sont les catégories 3 et 2 qui ont joué le matin puis les catégories percussion et 1 se sont produites l'après-midi. Ce mode de concours est apprécié. Une petite déception, il manquait 3 sociétés de la fédération dans les participants. J'espère que pour 2023 toutes les sociétés seront représentées. La finale du concours 2022 a couronné pour la 2^{ème} fois Margot Sauthier. Je félicite toutes les participantes et tous les participants au concours et vous remercie d'inscrire vos jeunes au concours de la Fédération et à son atmosphère familiale qui est une occasion parfaite pour engranger de l'expérience.*
- *La journée de Festival s'est très bien déroulée et la journée fût magnifique. Cette année, pas d'arrivée très matinale pour une des sociétés de la fédération puisque la prestation devant jury n'a pas eu lieu.*
- *Ensuite, l'arrivée des sociétés a été très bien gérée et le cadre pour la partie officielle magnifique. Comme chaque année, il faut prévoir entre 35 et 45 minutes la partie officielle afin de permettre aux différents interlocuteurs de s'exprimer et aux sociétés de jouer les deux morceaux d'ensemble + la remise de la bannière.*
- *Le cortège a ensuite été ouvert dans les rues du bourg de Saillon par la fanfare des jeunes. Précédée par les drapeaux de toutes les sociétés, la prestation des jeunes était grandiose. Le Cortège, en descente depuis le Bourg a été un moment très fort de notre journée de retrouvailles avec un public très nombreux au bord de la route. Merci à toutes les sociétés qui viennent avec un char ou une animation. C'est pour cela que le concours de présentation existe et qu'il a été remporté cette année par l'Echo du Prabé de Savièse. Je me recommande à toutes les sociétés pour l'année prochaine.*
- *La journée s'est poursuivie par le concert de banquet de l'Echo du Rawyl puis par les productions en salle des sociétés, le concert de la fanfare des jeunes (encore une fois bravo et merci aux nombreux participants, pourvu que cela dure les années suivantes). La partie officielle, à nouveau magnifique, et avec quel plaisir pour votre président de remettre les coupes aux jeunes et de féliciter nos jubilaires. La remise des prix aux jubilaires était particulièrement intense puisque nous avons fêté les jubilaires des 3 dernières saisons musicales. 16 musiciennes et musiciens ont reçu leur diplôme de membre d'honneur de la FMVC. De plus, 5 musiciens ont reçu leur médaille pour 50 ans de musique, 2 musiciens, Martial Larzay de Riddes et Clément Aymon d'Ayent ont reçu leur mérite pour 60 ans d'activité. Raoul Roduit de La Grand Garde a reçu, lui, son mérite pour 70 ans de musique. Finalement, c'est plus de 100 musiciennes et musiciens que nous avons fêté à notre Festival, soit un cinquième des effectifs. En parlant d'effectifs, avec satisfaction, le nombre de musiciennes et musiciens est resté stable.*
- *Le 73^{ème} Festival des Musiques du Valais Central s'est parfaitement déroulé. Merci infiniment à tout le comité d'organisation, à son président Cédric Giroud et son comité ainsi qu'à toute la fanfare de La Grand Garde pour votre excellente collaboration et l'organisation impeccable.*
- *Pour l'année à venir, soit pour le Festival 2023 à Bramois, les documents d'inscriptions vous seront envoyés courant janvier 2023 pour retour fin février 2023. Merci de respecter scrupuleusement les délais, il en va de la préparation parfaite du carnet de fête et des horaires. Tous ces documents nous permettent en collaboration avec le comité d'organisation de préparer les horaires au mieux. Pour rappel, l'ordre de passage sous cantine est réglé par les statuts et ne peut pas être changé. Seul l'ordre de passage du cortège est adapté si un directeur dirige plusieurs sociétés. Nous vous communiquerons cette année le*

plus tôt possible les horaires afin que tous puissent s'organiser. Mais je le répète, le plus important est la remise des documents dans les délais demandés.

- *En dehors du Festival, je souhaite comme d'habitude particulièrement remercier Ludivine Genolet et son comité de la fanfare des jeunes pour tout leur travail de recrutement de musiciens et l'organisation parfaite du week-end musical ainsi que des journées de répétition. La fanfare des jeunes est une grande fierté pour votre président et pour l'ensemble de la Fédération.*
- *Merci spécial à tout mon comité de la FMVC, c'est un vrai plaisir pour moi de le présider grâce à votre engagement.*
- *Je remercie également la commission musicale, à savoir David Bonvin, Olivier Vergères ainsi que Thierry Stalder pour la parfaite collaboration.*
- *Pour poursuivre mes remerciements, merci à nos représentants à l'ACMV Hervé Roh et David Bonvin pour leur total engagement.*
- *Merci également à toutes les Présidentes et tous les Présidents de société, membres de comités, professeurs de musique, pour tout le travail effectué dans vos différentes sociétés et je suis déjà très fier d'avance de pouvoir annoncer de multiples excellents résultats aux différents concours lors de la partie officielle du prochain Festival ici à Bramois. Bravo à vous toutes et tous.*
- *Et pour terminer mon rapport, je souhaite d'ores et déjà plein succès au comité d'organisation du 74ème Festival FMVC à Bramois en 2023, les 27 et 28 mai.*

Le rapport du Président est approuvé par acclamation.

5. Rapport de la commission musicale

Etant donné l'absence des trois membres de la commission musicale de l'ACMV, Yvan Maistre passe la parole à Philippe Mayencourt pour la lecture du rapport rédigé par Thierry Stalder.

Bonjour à toutes et tous,

En premier lieu, quelques mots sur le Festival 2022 qui s'est déroulé à Saillon. Nous souhaitons féliciter et remercier La Grand Garde de Saillon pour la parfaite organisation de cet événement.

Le concours des solistes du samedi s'est très bien déroulé. Merci à tous les bénévoles pour leur aide. Le dimanche fût haut en couleur après deux années sans festival, nous sentions le plaisir qu'ont eu les musiciens d'enfin se retrouver dans cette ambiance festive. Un bémol toutefois pour la commission, à savoir l'absence de la prestation devant le jury.

Pour le prochain concours, nous pouvons compter sur un excellent collège de jury, soit : Anthony Galinier et Christophe Jeanbourquin pour les instruments à vent et Stéphane Bertin pour les percussions.

La commission souhaite rappeler que la durée de votre prestation doit être conforme aux minutes à disposition, soit 15 minutes de musique et 5 minutes de mise en place.

Bravo à Olivier Vergères pour son travail avec notre fanfare des jeunes qui, année après année, rehausse notre partie officielle de sa musique de qualité. Merci également au comité de la fanfare des jeunes pour tout le travail d'organisation.

Merci également à toutes les personnes qui ont travaillé pour le bien de la Fédération, particulièrement à Yvan Maistre ainsi que tout son comité pour l'excellent travail et le pilotage de cette belle journée de fête.

La commission musicale s'efforce d'organiser au mieux tous les aspects musicaux de notre Fédération. Elle est consciente que tout n'est pas parfait et est ouverte aux remarques et propositions d'amélioration. N'hésitez donc pas à nous en faire part.

Merci pour votre attention.

Pour la commission musicale : David Bonvin, Thierry Stalder et Olivier Vergères

Suite à cette lecture, Yvan Maistre remercie et félicite la Commission musicale pour son travail.

6. Rapport des représentants à l'ACMV

Yvan Maistre passe la parole à Hervé Roh, représentant de la FMVC au sein du Comité de l'ACMV.

Hervé Roh nous transmet les informations traitées lors des séances du comité de l'ACMV. Il rappelle que le comité de l'ACMV se réunit une fois par mois à la Maison de la musique à Martigny. Elle s'est rencontrée à 9 reprises durant la dernière saison musicale.

- ✓ Le recueil des données concernant l'effectif des sociétés – gestion des membres – se fait à l'aide du logiciel Hitobito → informations sur le site de l'ASM (www.windband.ch/hitobito).
Les directives pour les cours des élèves des écoles de musique se trouvent sur le site de l'ACMV.
- ✓ Des séances d'informations seront organisées prochainement par l'ACMV concernant l'utilisation d'Hitobito.
- ✓ **Années de sociétariat : nouvelles normes de calculation** : l'ACMV a modifié les normes de calculation pour les membres des sociétés. Le calcul par année civile remplace le calcul par saison musicale.
- ✓ Merci de vous rendre sur le site internet de l'ACMV sous l'onglet « Evénements » pour annoncer vos manifestations et vos concerts.
- ✓ Toutes annonces de changements de Président.es de sociétés (avec mail de contact) et Directeur.trice doivent être adressées par mail à l'ACMV.
Vous pouvez vérifier les données inscrites à ce jour sur le site internet de l'ACMV sous l'onglet « Membres »
- ✓ **Formation des directeurs.trices** : l'ACMV suggère aux sociétés d'inscrire des jeunes susceptibles de se former au poste de directeur.trice. Une subvention de Frs 500,00 est versée pour la formation des directeurs.trices.
- ✓ **Fête Cantonale de Musiques, juin 2024** : les sociétés vont recevoir de la part de l'ACMV un bulletin de préinscription à remplir pour janvier 2023.
- ✓ **Discussion au sein de l'ACMV au sujet d'une réduction des membres constatée au sein des sociétés** : les représentants des fédérations constatent une diminution importante des membres dans les fanfares. Il est important de trouver des solutions.
- ✓ Hervé Roh souhaite mettre un terme à son activité au sein du comité de l'ACMV en raison d'un problème de santé. Il souhaite donner sa démission pour l'Assemblée générale de l'ACMV de mars 2024.

Yvan Maistre remercie Hervé pour son rapport et prend note, malheureusement, de son souhait de quitter le comité de l'ACMV.

L'idée est de nommer un nouveau représentant de notre Fédération auprès de l'ACMV lors de notre Assemblée générale de novembre 2023 afin de soumettre une proposition lors de l'Assemblée générale de l'ACMV en mars 2024.

Yvan Maistre demande aux délégué.es présent.es de rechercher dans leur société respective une personne susceptible de reprendre la fonction d'Hervé Roh au sein du comité de l'ACMV, en tant que représentant de la FMVC. Hervé étant secrétaire du comité, la personne qui lui succédera n'aura pas forcément cette tâche.

Étant donné l'absence à cette AG de David Bonvin, représentant de la FMVC auprès de la Commission musicale de l'ACMV, Yvan Maistre transmet les informations suivantes :

- ✓ L'ACMV est actuellement en cours de discussion sur le point suivant : dans le cadre de la Fête Cantonale de 2024 à Crans-Montana, les sociétés pourront s'inscrire uniquement au défilé si elle souhaite ne participer qu'à cette partie du concours.
- ✓ Les compositeurs choisis pour la Fête Cantonale 2024 – pièces imposées – sont :
 - Catégorie Excellence – Brass Band : Ludovic Neurohr
 - 1^{ère} catégorie – Harmonie : Fabian Künzli / Brass Band : Étienne Crausaz
 - 2^{ème} catégorie – Harmonie : Tom Davoren / Brass Band : Thierry Deleruyelle
 - 3^{ème} catégorie – Harmonie : Timo Forsström / Brass Band : Concours de composition
 - 4^{ème} catégorie – Harmonie et Brass Band : Mario Bürki

Yvan Maistre remercie les représentants de notre Fédération auprès de l'ACMV pour leur engagement et leur travail.

7. Fanfare des jeunes FMVC

Yvan Maistre passe la parole à Valentin Amaro, pour son rapport.

Cher comité de la FMVC, chers délégué.es des sociétés,

Je prends la parole cet après-midi pour vous communiquer plusieurs informations importantes concernant notre fanfare des jeunes. Je vais commencer par vous faire un point concernant son organisation qui a connu plusieurs changements, un rappel de la saison passée puis un dernier point pour la saison future.

Notre ancienne Présidente, Ludivine Genolet de La Dixence d'Hérémence, avait terminé son discours à la précédente assemblée en vous annonçant que c'était son dernier. Elle a tenu son rôle avec motivation et sérieux jusqu'à la fin de cette saison. Antoine Héritier, membre de l'Echo du Prabé de Savièse, a également souhaité se retirer pour laisser la place aux jeunes. Merci à eux pour leur travail ! Nous avons donc décidé de consolider le comité avec de nouvelles personnes toutes très motivées. Il s'agit d'Aurélié Seppey, de Maël Berthod et de Baptiste Varone. Après plusieurs discussions, nous sommes arrivés à la conclusion que nous ne souhaitons plus avoir de titre de Président qui résumait jusqu'à présent à prendre une grande partie des responsabilités. Nous avons opté pour la manière suivante : Elodie Sierro, Echo de la Dent-Blanche des Haudères, s'occupera comme avant de la caisse ; Aurélié Seppey de La Dixence d'Hérémence s'occupera du secrétariat, Maël Berthod de La Contheysanne d'Aven sera la personne de contact de la fanfare des jeunes (c'est pour cette raison que c'est lui qui vous a écrit cette année), Antonin Milhit du Corps de Musique de Saxon sera responsable de la subsistance du week-end musical et Baptiste Varone de l'Echo du Prabé de Savièse s'occupera de l'animation au week-end musical et soutiendra le reste du comité. Particularité à la

fanfare des jeunes, Olivier Vergères et moi sommes co-directeurs mais également intégrés en permanence au comité. J'ai terminé en ce qui concerne l'organisation qui a bien changé pour cette prochaine saison et c'est vraiment agréable d'avoir de nouveaux jeunes qui prennent volontiers des responsabilités pour notre fanfare des jeunes. Je pense que nous pouvons applaudir Ludivine et Antoine pour leur travail, Aurélie, Maël et Baptiste pour leur entrée dans le comité et Elodie et Antonin qui sont là et restent là !

Nous avons commencé la saison avec une répétition à Grimisuat le 12 février. Merci à l'Avenir de Grimisuat-Champlan pour l'organisation. L'année passée, nous avons testé un week-end musical à Ayent aux Chalets des Flans à la fin des vacances de Pâques. Nous espérions avoir plus de monde mais la participation était un peu égale aux dates du début janvier. Le week-end s'est bien déroulé. Un très grand merci à l'Echo du Rawyl d'Ayent pour la mise à disposition de leur local pour les répétitions et à Florian Baumgartner qui est monté cuisiner les repas. Pour la petite histoire, nous ne trouvions pas de team cuisine alors c'est le comité qui a cuisiné et Florian est venu nous donner un sérieux coup de main pour que nous puissions répéter pendant qu'il cuisait les pâtes et gérait les sauces. Nous comptons à nouveau fonctionner comme cela cette année car cela donne vraiment un côté famille et les jeunes de vos sociétés sont fantastiques. En plus de donner de leur temps et de s'investir sérieusement, ils sont très serviables et donnent de bon coup de main. Nous avons eu notre journée musicale à Ayent et nous remercions encore l'Echo du Rawyl qui nous a offert un super repas ! Nous avons été contents de la prestation du dimanche matin lors du défilé et l'après-midi sous cantine pour notre concert et la partie officielle. Tout s'est très bien passé.

Pour la saison prochaine, voici le calendrier :

- 30-31 décembre 2022 : week-end musical, le lieu reste à définir
- 22 avril 2023 : répétition à Ayent
- 13 mai 2023 : journée musicale à Saillon

Je tiens juste à préciser, pour terminer, que le délai des inscriptions pour la fanfare des jeunes a été fixé au 20 novembre 2022. Il est très important de rapporter l'information suivante à vos sociétés : il faut que vos jeunes s'inscrivent car plus ils sont nombreux plus c'est sympa. Je vais vous faire part d'un petit rêve : que toutes les sociétés de la fédération soient représentées dans la fanfare des jeunes. Si vous souhaitez qu'une personne passe dans votre société pour présenter la fanfare des jeunes, n'hésitez pas.

Merci de votre attention

Yvan Maistre remercie les membres du comité de la fanfare des jeunes. Il rappelle le délai d'inscription au 20 novembre 2022. Il remercie également Valentin Amaro et lui souhaite plein succès pour l'année à venir pour la fanfare des jeunes.

8. Nominations statutaires

Cette année étant une année « électorale », comme tous les quatre ans, nous enregistrons la démission de Florian Baumgartner, présent au comité depuis 2015. Yvan le remercie pour la parfaite collaboration entretenue et pour la qualité de son travail en tant que caissier. Il sera remercié officiellement lors du prochain Festival.

Selon le tournus, c'est au tour de l'Echo du Rawyl de présenter un candidat. Frédéric Cotter propose Fabien Morard comme nouveau membre du comité.

Les délégué.es présent.es acceptent cette proposition. Yvan Maistre félicite Fabien Morard pour cette nomination et lui souhaite la bienvenue au sein du comité de la FMVC.

Une séance sera organisée prochainement pour constituer le comité.

Les quatre autres membres remettent leur mandat à disposition.

Yvan Maistre rappelle le tournoi pour les prochaines sociétés à devoir proposer des membres pour le comité : l'Echo du Prabé, l'Indépendante, l'Echo du Mont, le Corps de Musique, l'Avenir, l'Echo du Mont-Noble, l'Harmonie Municipale, etc.

Comme le Président de la FMVC doit être nommé lors des années statutaires, Yvan Maistre remet son mandat de Président à disposition pour les quatre prochaines années, ce qui est approuvé par les délégués présents.

9. Présentation du 74ème Festival FMVC à Bramois en 2023

Yvan Maistre passe la parole au Comité d'Organisation (CO) du Festival 2023, par son Président Cyrille Fauchère.

Cyrille Fauchère, étant également conseiller municipal de la ville de Sion, transmet les salutations de la municipalité aux délégués des sociétés de la FMVC et leur souhaite la bienvenue à Bramois.

Dans un premier, il explique que, selon l'habitude de la ville de Sion depuis quelques années, la vaisselle réutilisable sera utilisée lors de cette manifestation.

Il présente ensuite le programme du Festival qui se déroulera sur deux jours, soit les 27 et 28 mai 2023. La cantine de fête sera montée sur la place derrière l'église, comme pour le 150^{ème} anniversaire de La Laurentia en 2019.

Samedi 27 mai 2023 :

Concours des jeunes solistes : dans la salle de gym, avec deux salles d'échauffements.

Le repas de midi sera servi sous cantine.

19h00 : apéro, puis repas de soutien sous cantine avec animation musicale.

Fin de soirée : Bal avec l'orchestre Magic Men.

Dimanche 28 mai 2023 :

Prestation devant le jury

Journée traditionnelle du Festival :

9h00 : Arrivée des sociétés : petit défilé, avec un départ à l'entrée du village, côté Grône et un départ vers la cour d'école. Place de réception : place des Arcades, devant l'église.

9h30 : Partie officielle

11h00 : Cortège : départ au rond-point de Nax, avec parcours à travers le vieux-village (en ligne droite) puis on tourne à gauche sur l'ancienne route de Nax jusqu'à la cantine de fête.

12h00 : Banquet et Concerts

La partie officielle dure env. 45 minutes.

18h00-18h30 : Fin de la manifestation

Souper sous cantine

Bal populaire

Yvan Maistre se réjouit de se retrouver ici à Bramois en mai 2023 et il remercie une nouvelle fois le Comité d'Organisation pour le travail effectué.

10.Divers

Participation aux prestations devant le jury :

Yvan Maistre souhaite connaître la tendance à ce jour pour la participation des sociétés aux prestations devant le jury.

Pour l'heure, seuls l'Echo du Rawyl d'Ayent et La Grand Garde de Saillon annoncent qu'ils ne participeront pas aux prestations devant le jury et La Contheysanne d'Aven y participera.

Un mail sera envoyé prochainement aux sociétés pour une demande de préinscription avec délai de retour pour la fin de l'année 2022.

Représentant de la FMVC au sein du comité de l'Amicale des Vétérans Musiciens du Valais Romand :

La FMVC n'a toujours pas de représentant annoncé pour le comité de l'Amicale des Vétérans.

Yvan Maistre remercie les délégués de faire connaître ce point à leurs sociétés et de retourner au comité de la Fédération une candidature.

L'Amicale des Vétérans recherche une société pour organiser leur Assemblée générale pour les prochaines années :

Merci de transmettre cette information à vos sociétés. Il s'agit d'une Assemblée générale qui regroupe environ 200 personnes, le 2^{ème} dimanche de novembre.

En cas d'intérêts, merci d'informer notre Président Yvan Maistre qui transmettra les coordonnées du Président de l'Amicale, M. André Ferrari.

Prix du menu du Festival :

La dernière adaptation de prix du menu a eu lieu en 2010. Le prix du menu change si l'index des prix à la consommation augmente de plus de 5 points. Par rapport à octobre 2010 (100) il est actuellement à 103.10 soit une augmentation de 3.10. Le prix reste donc à Frs 29,00. Le choix du menu est laissé au Comité d'Organisation.

Site internet www.fmvc.ch

Yvan Maistre informe que le site de la FMVC a été remis à jour dernièrement par Raphaël Berthod. Merci à lui pour cet immense travail.

Philippe Mayencourt, secrétaire du comité de la FMVC, présente la structure du site et précise qu'il y a encore des modifications à apporter : membres des comités, statuts à jour, etc.

Concernant l'annonce des manifestations, il demande aux sociétés de compléter la page « Agenda » avec les échéances suivantes : concert de Noël et concert annuel, manifestation de la saison musicale 2022-2023 (Festival, Amicale), loto, etc.

Sous l'onglet « Fédération → Membres honoraires », Philippe M. demande aux sociétés de vérifier la liste des membres d'honneur et de lui transmettre par mail (philmayencourt@saillon.ch) la liste à jour de chaque société.

Sous l'onglet « Festival → Historique », figure les affiches des Festivals depuis 1948. En regardant de plus près, il manque quelques affiches de Festival : merci aux sociétés concernées de les lui faire parvenir par mail également.

Sous l'onglet « Sociétés », les responsables des sociétés sont invités à transmettre leurs données : coordonnées, site web, page facebook, compte instagram, etc.

Merci à chacun.e d'y jeter un coup d'œil, d'y apporter les éléments manquants et de nous faire part de vos éventuelles remarques.

Merci encore à Raphaël pour son travail.

Décès d'un membre d'honneur :

Yvan Maistre demande aux sociétés de l'informer lors du décès d'un membre d'honneur durant la saison musicale.

Documents à fournir à l'ACMV :

Yvan Maistre rappelle d'être vigilant vis-à-vis des délais de retour.

Formulaire d'inscription pour le Festival :

Merci également de respecter les délais pour l'envoi des informations concernant le prochain Festival à Bramois.

La parole n'étant plus demandée, le Président Yvan Maistre remercie les délégué(e)s présent(e)s pour leur participation, les membres du Comité et de la Commission Musicale de la FMVC, ainsi que le CO du Festival 2023 de Bramois. Il souhaite à toutes et tous une bonne année musicale.

Il donne rendez-vous les 27 et 28 mai 2023 à Bramois.

Il convie les personnes présentes à partager un apéro.

L'assemblée est levée à 16h02.

Le Président :
Yvan Maistre

Le Secrétaire :
Philippe Mayencourt